

chemin Saint-Jacques. Voilà toute la chanson, dans sa donnée naïve et simple. Mais comment en montrer la poésie sans le chant? Une chanson écrite, c'est la fleur desséchée dans l'herbier. Pour en savourer le parfum et l'admirer dans sa grâce rustique, il faut en entendre la mélodie. Chaque vers de la Pernelle est entrecoupé d'une longue et plaintive mélodie sans paroles, d'une mélancolie pénétrante et qui se déroule lentement comme une arabesque dans un rinceau ou un liseron autour d'une vigne. Je le répète, c'est une perle, paroles et musique; et combien y en a-t-il encore d'autres de ce genre, éparses sur notre vieux sol gaulois qui nous sont inconnues, et qui, peut-être, vont se perdre si on ne se hâte de les découvrir et de les rassembler! Sous ce rapport, la France est loin d'être aussi déshéritée que le croient ses voisins d'Outre-Rhin. En ceci, comme en bien d'autres choses, nous portons la peine de notre incurie, et c'est là que nous devrions mettre notre vanité, si on doit la mettre quelque part. Nous possédons des trésors de poésies populaires. Mais nous n'avons pas su les recueillir, sauf d'admirables exceptions, surtout nous n'avons pas su nous en inspirer, comme les Allemands l'ont si bien fait. Aussi, quelle richesse dans leur poésie lyrique! Nul peuple ne l'égale. Parmi les innombrables décrets qui sont éclos au soleil du second empire, les uns pour vivre l'espace d'un matin, et les autres pour entrer en activité avec les milliers de lois qui nous régissent, il y en a un dont l'avortement est particulièrement regrettable. C'est le décret qui instituait une commission chargée de recueillir et de publier toutes les chansons populaires de la France; non pas les romances parisiennes devenues populaires ou les inepties plus ou moins rythmées qui font leur tour de France sur un joyeux refrain, mais bien les inspirations issues du peuple et chantées par lui depuis des siècles, peut-être, naïve expression de ses croyances, de ses pensées, de ses joies, de ses désirs et de ses regrets. Espérons que notre pays fera de lui-même ce